

Pourquoi il faut quitter d'urgence la Cour Européenne des Droits de l'Homme

écrit par Villeneuve | 15 janvier 2017



<http://resistancerepublicaine.com/2017/01/14/marine-debarresse-z-la-france-de-la-dictature-des-pourritures-de-le-cedh/>

Antiislam,

J'approuve TOTALEMENT votre position : Il faudra sortir de toutes ces instances supra-nationale qui polluent notre souveraineté. Elles nous rendent incapables de lutter contre l'immigration et menotent notre Parlement. L'incroyable épisode de la déchéance de nationalité proposé par Hollande est un exemple caricatural de la déchéance de souveraineté que nous subissons.

Le principe de la saisine individuelle de la cour est inadmissible d'autant comme le fait remarquer à juste titre Maxime que cette convention ne concerne pas la Citoyenneté mais seulement » les Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales ». Elle exclut de facto tous les contentieux liés aux VALEURS RÉPUBLICAINES pour nous imposer un SYSTÈME DE VALEURS DÉMOCRATIQUES étranger à notre histoire. Elle est une ARME contre la NATION par conséquence CONTRE L'ÉTAT FRANÇAIS. Quelle que soit la décision rendue, elle sera illégale mais

elle sera appliquée parce que nous ne sommes pas dans un état de droit.

Nos Politiques ont lâché la Nation en tant que COMMUNAUTÉ nationale pour l'individualisme populaire, pour l'émiettement de la souveraineté nationale qui n'est plus que populaire. Dans le système que nous propose la Cour chacun est souverain dans son pays qui n'est plus un pays mais un tas d'individus plus ou moins relié par ... les principes que pose la Cour elle même !!! Le plus minoritaire, le singleton, l'anti-social, l'expulsable, possède les mêmes droits que la majorité. Et on veut nous vendre ça comme de la démocratie !!! Il s'agit d'une entreprise de destruction de l'Etat ni plus ni moins.

Dénoncer cette convention honteuse pour un Républicain est un préalable indispensable pour recouvrer la souveraineté qui nous a été volé par l'Europe. L'ennemi c'est l'Europe son Conseil et son Union dont il faut sortir au plus vite. Pour la seule CEDH la Grèce l'avait fait en 1969 pour y revenir en 1974.

Juste une observation :L' Angleterre, le Royaume uni, un des premiers signataires, 1951, « s'éloigne de la CEDH au point qu'au début 2016 Theresa May a demandé à sortir de la Convention des droits de l'homme, « jugée capable de « lier les mains du Parlement » britannique et d'attenter à la sûreté du pays en empêchant l'expulsion de personnes dangereuses. » (article « le monde » du 10 octobre 2016 le-royaume-uni-peut-il-exempter-ses-militaires-de-la-convention-europeenne-des-droits-de-l-homme) !!!

Encore une fois le Royaume Unis nous montre le chemin...les chemins de la liberté : SORTIR DE L'UNION PAR LE FREXIT et SORTIR de la CEDH EN DÉNONÇANT LA CONVENTION MIEUX EN SORTANT DU CONSEIL.